



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Marco Langlois de la susdite municipalité,
SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 2 mai 2016, le Conseil municipal a adopté le projet règlement numéro 016-136, afin de réduire la hauteur libre sous les enseignes.
2. Une séance publique de consultation aura lieu le 6 juin 2016, à 20 h à la salle du conseil, située dans le local 216 du centre le Sillon, 554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Au cours de cette séance, la mairesse ou un conseiller mandaté expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.
3. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal : 554, rue Lemelin, aux heures régulières :

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

4. Ce projet de règlement s'applique au périmètre d'urbanisation. (Secteur du village)
5. Ce projet ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce troisième jour de mai deux mille seize.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier